

Récapitulatif contractuel

Bouygues Telecom S.A.
13-15 avenue du Maréchal Juin - 92360 Meudon-la-Forêt
Téléphone service clients : 1064 (prix d'un appel local)
Le 05/01/2026

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE⁽¹⁾. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Offre disponible en zone dégroupée fibre sous réserve de raccordement jusqu'au domicile (hors impayés et changement d'offre).

Offre disponible sur bouguestelecom.fr.

B&YOU Pure fibre	
Internet	Accès internet. Fibre jusqu'au domicile (FTTH).
Équipement	Modem WiFi 7. Boîtier de terminaison optique mis à disposition en fibre.
Débits descendants	Jusqu'à 8 Gbit/s sous réserve d'éligibilité et d'équipement compatible ⁽²⁾ .
Débits montants	Jusqu'à 1 Gbit/s sous réserve d'éligibilité et d'équipement compatible ⁽²⁾ .
Téléphonie fixe ⁽³⁾	
Télévision	

En cas de réclamation, vous pouvez effectuer une demande auprès du service clients puis au Service Consommateur Bouygues Telecom et enfin au Médiateur des communications électroniques.

PRIX

B&YOU Pure fibre	
En fibre	24,99€/mois
En option à l'acquisition ou en vie client	Répéteur WiFi 7 : 4€/mois⁽⁴⁾

• Frais de mise en service : 48€.

• Frais de résiliation : 69€.

L'ensemble des tarifs susceptibles d'être facturés sont disponibles dans « Les Tarifs » en vigueur.

DURÉE, RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION

Contrat à durée indéterminée sans engagement de durée. Offre soumise à conditions.

CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS

- En partenariat avec HandiCapZero, retrouvez :
 - vos factures en braille et en caractères agrandis,
 - les informations relatives aux offres de services mobiles et box (en HTML, audio, braille et caractères agrandis selon les services),
 - des solutions pour faciliter l'utilisation de votre téléphone avec Mobile Speak et Mobile Magnifier (voir « Les Tarifs ») :
 - site internet bouguestelecom.fr en cliquant sur le logo HandiCapZero,
 - au N° vert 0 800 39 39 51 (services et appel gratuits).
- Pour les personnes sourdes et malentendantes : service clients accessible en langues des signes et transcription écrite simultanée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (hors jours fériés), depuis bouguestelecom.fr, en cliquant sur le logo Acceo.

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Assistance digitale accessible depuis l'Espace Client sur bouguestelecom.fr, rubrique « Mon compte ». Certains actes peuvent être payants. Voir détail dans « Les Tarifs ».

Pour les clients B&YOU Pure fibre : service clients téléphonique au 1064 disponible de 8h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) accessible pendant 2 mois après la souscription de la ligne fixe.

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européens (JO L 321 du 17.12.2018, p.36).
(2) Débit maximum théorique descendant jusqu'à 8 Gb/s et débit maximum théorique montant jusqu'à 1 Gb/s avec option Débit+ gratuite sur demande, sous réserve d'éligibilité et d'équipement compatible (avec module ou carte 10G) branché en filaire. Pour les clients non éligibles ou non détenteurs de l'option Débit+ : débit maximum théorique descendant jusqu'à 2 Gbit/s et débit maximum théorique montant jusqu'à 900 Mbit/s. Débits partagés entre équipements branchés en filaire (jusqu'à 1 Gb/s par équipement en cas de boîtier de terminaison optique externe) et en WiFi. Déploiement en cours. Test d'éligibilité sur bouguestelecom.fr. (3) Appels vers mobiles ou fixes en France métropolitaine, DOM, Europe et international non inclus dans l'offre (hors n° d'urgence). Appels facturés hors forfait. Voir conditions sur bouguestelecom.fr. (4) Offre de location réservée aux clients d'une offre B&YOU Pure fibre et avec équipements compatibles, sans engagement. Le nombre de répéteur nécessaire dépend de la taille du logement (jusqu'à 2 répéteurs maximum selon le diagnostic wifi). **4€/mois par répéteur**. Préférez les lieux sans obstacle pour installer le(s) répéteur(s). Le(s) répéteur(s) reste(nt) la propriété de Bouygues Telecom. Restitution du(es) répéteur(s) en cas de résiliation de l'offre B&YOU Pure fibre ou de l'offre de location dans les 45 jours après la demande de résiliation (des pénalités de non-restitution peuvent s'appliquer). Voir détails sur bouguestelecom.fr